

LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE EN RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

La notion de transfert de technologie est relativement récente, et elle couvre des domaines plus ou moins larges, selon la définition qui lui est attribuée par les différents auteurs.

Les praticiens de l'industrie ont tendance à se contenter du sens « physique » — il s'agirait d'un transport de moyens de production d'un pays dans un autre — tandis que les spécialistes en sciences sociales dépassent cette acception et entendent par ce terme, l'adaptation des techniques importées aux conditions économiques et sociales du pays importateur (contraintes démographiques, niveau de formation de la main-d'œuvre, protection de l'environnement, etc.).

Quant aux spécialistes en la matière (1), ils définissent le concept de transfert de technologie comme « le procès par lequel la science et la technologie sont diffusées à travers l'activité humaine selon les composantes verticales et horizontales ».

Certains auteurs ultérieurement (Eric Jantsch) ont porté leur attention sur une autre dimension : celle de l'interaction de la technologie avec l'environnement non technique.

Depuis quelques années, les transferts de technologie sont devenus selon les intentions des fournisseurs, soit un moyen de prolonger la mainmise politico-économique des impérialismes sur les pays aidés, soit un moyen d'aider effectivement les pays en développement. En conséquence, certains y ont vu un passage de la « géo-politique » à la « techno-politique », puisque ces transferts s'effectuent dans un « réseau de pouvoirs (2) ». En effet le leadership technique est une des conditions essentielles du leadership politique (3).

Ces réseaux s'étant singulièrement modifiés depuis quelques années, la situation actuelle se présente, dans le domaine des transferts, beaucoup plus sous un angle d'échange forcé que d'aide désintéressée, beaucoup plus sous un angle conflictuel que sous un angle coopératif; de la même façon les

(1) P. F. GONON, « Clés pour le transfert technologique », BIRD, août 1973; « Les transferts technologiques, Pratique et Théorie », AFSE, Colloque 1974. H. BROOKS, « National Science Policy and Technology Transfer », National Science Foundation.

(2) F. GONON, *Mondes en Développement*, n° 14, 1976.

(3) Voir H. KISSINGER, « Power and diplomacy in the dimensions of diplomacy ». The John Hopkins Press, Baltimore, 1964.

pays actuellement receveurs de certains transferts ne sont pas toujours ceux paraissant les plus aptes, (ou les plus demandeurs), aux transferts, mais ceux qui présentent un pouvoir d'achat important, et qui ont, de ce fait, attiré « les marchands de transferts » des pays industrialisés au risque de nous faire oublier à la fois les pays moins solvables, et les technologies « intermédiaires » qu'un certain courant avait commencé à développer et à faire accepter. Ces techniques intermédiaires qui, rappelons-le, sont considérées comme plus facilement transférables, parce qu'elles perturbent moins les cultures et traditions du pays receveur.

Quant au nouvel échange triangulaire (en mauvais souvenir de celui du xv^e siècle), qui pourrait réunir les pays producteurs de pétrole-bailleurs de fonds, les pays industrialisés — vendeurs de technologie et les pays jeunes-demandeurs de technologie, il ne pourrait probablement pas promouvoir les technologies intermédiaires. Il pourrait tout au plus réduire par le *haut*, et en apparence seulement, une partie des inégalités qui séparent pays riches et pays en voie de développement en matière d'*équipements*.

Il ne serait plus question, ni d'adapter les technologies importées aux conditions socio-économiques du pays importateur, ni à plus forte raison de promouvoir les technologies intermédiaires, mais de créer une situation confortant les réseaux actuels de pouvoirs :

- « Commerçants » dans les pays industrialisés,
- « Commerçants » dans les pays pétroliers,
- « Elitistes » dans les pays sous-développés non producteurs de pétrole.

Si nous examinons la réalité du transfert technologique dans le cadre de pays receveurs disposant d'importants moyens financiers (pays producteurs de pétrole) mais subissant de lourdes contraintes :

- durée de vie limitée des réserves en pétrole,
- environnement défavorable,
- problèmes de main-d'œuvre, etc.,

la façon d'aborder ce moyen de développement peut, a priori, surprendre et laisser l'observateur neutre dans un grand scepticisme.

Ce rappel du sens de la notion de transfert de technologie étant fait, l'expérience tentée par les pays pétroliers apporte à l'observateur et à l'économiste en particulier une nouvelle matière à réflexion.

Cette expérience peut paraître brutale et dans certains cas vouée à l'échec. Cependant la diversité de la politique suivie dans ce domaine par les différents pays pétroliers, doit nous inciter à une grande prudence de jugement.

Qu'en est-il pour un pays comme la Libye ?

Un pays comme la Libye, producteur de pétrole, a choisi une voie « moderne » de développement. En conséquence les apports de technologie constituent l'une des bases essentielles de ce développement tandis que la formation, au sens large, des populations libyennes constitue l'élément-clé de la réussite de cet effort.

I. — LA TECHNOLOGIE APPARAÎT COMME L'UNE DES VARIABLES DU DÉVELOPPEMENT LIBYEN

Il n'est possible de mesurer l'importance de cette « variable » que par l'examen des contraintes connues et des objectifs posés.

1.1. — LES CONTRAINTES LIBYENNES

Elles sont déterminantes pour le choix technologique.

On peut distinguer deux catégories de contraintes :

— la première, spécifique des pays producteurs de pétrole, consiste dans l'épuisement de leurs ressources connues en pétrole (30 ans en Libye, au rythme annuel de production de 100 millions tonnes), et en conséquence, des revenus financiers que les pays producteurs peuvent espérer en retirer.

Dans cette même catégorie, qui pourrait être représentée par une fonction à deux variables, le monopole provisoire d'une matière et le temps, la variable temps prend une importance notable car il s'agit de savoir si les pays producteurs auront le temps de s'équiper et de former les équipes, au sens large, qui devront faire marcher le pays et d'autre part si le monopole provisoire qui leur revient en matière de source énergétique durera assez longtemps pour que les objectifs divers qu'ils se sont fixés soient atteints.

— La seconde catégorie de contraintes concerne plus directement la Libye, quoique telle ou telle contrainte particulière puisse être relevée dans d'autres pays :

On citera par exemple la très faible densité du pays (1 habitant/km²) — l'une des plus faibles du monde —, une superficie utilisable en matière agricole qui est comprise entre 5 et 10 % de la superficie totale du territoire libyen, un nombre très faible de cadres disponibles pour le développement du pays, la mise en route un peu anarchique de certaines productions...etc.

Par ailleurs, et sous-jacent à ces diverses contraintes, on peut dire que le « pari arabe » est un facteur déterminant des choix technologiques qui ont été faits et extrêmement contraignant dans certains domaines.

1.2. — LES CHOIX TECHNOLOGIQUES EN LIBYE

Ils s'articulent autour de l'adoption de techniques visant à mettre sur pied un appareil *moderne* de production, ne *dépendant plus* du pétrole.

Les paris engagés ainsi que l'évolution de ces dernières années éclaireront l'observateur soucieux de comprendre et d'analyser les choix actuels : il distinguera trois périodes.

1.2.1. *La période de récupération des richesses nationales : les transferts de « propriété ».*

A partir de la Révolution du 1^{er} septembre 1969, le gouvernement libyen a estimé que la situation de « rentier » était loin d'être satisfaisante, et en conséquence il a décidé la récupération des richesses nationales et la création d'un secteur national pétrolier :

la LINOCO a été fondée en mars 1970;

la distribution du pétrole a été nationalisée en juillet 1970;

le secteur de la production de pétrole a commencé à être nationalisé à partir de 1971, etc..

Avec la nationalisation des biens et des terres appartenant aux Italiens (juillet 1970) ce furent les premières importantes mesures consécutives à cette prise de conscience.

Le transfert des moyens de production s'est opéré de façon radicale en ce qui concerne l'agriculture; par contre dans le secteur pétrolier la libyanisation été plus lente (2 300 emplois seront libyanisés entre 1975 et 1980, s'ajoutant aux précédents : le total des emplois de la branche pétrolière s'élève à un peu plus de 10 000).

1.2.2. *La période de construction de l'environnement nécessaire pour l'adoption de technologies.*

Il est possible de fixer cette étape à partir de 1973 : en effet à cette date les nouvelles structures commencent à devenir opérationnelles (nouveaux ministères publics, contrôle direct par l'Etat du système bancaire, création d'organismes publics chargés de concevoir et d'exécuter des projets, etc.) et un plan triennal (1973-75) est lancé; quoique ce plan ait cherché à concentrer les énergies disponibles sur deux secteurs importants (industrie et agriculture) la majeure partie des crédits des budgets de développement ont été consentis à la construction d'infrastructures : routes, bâtiments, etc.

Cet effort massif d'investissements fait clairement apparaître le désir du gouvernement libyen de rattraper le retard économique de son pays,

de réduire les inégalités internes les plus notoires, et surtout de préparer l'avenir, orienté vers un développement économique *moderne et accéléré* en mettant en place une infrastructure de base adéquate.

1.2.3. *L'adoption de technologies : la mise en place de l'appareil de production, à partir de 1975.*

Le plan quinquennal 1976-80 devrait constituer le véritable point de départ de l'économie libyenne. En effet, au travers du taux annuel de croissance qui devrait s'élever à 23 % environ, on remarquera que 17 % des crédits prévus par ce plan seront distribués au secteur primaire (agriculture, etc.) tandis que 15 % du total des crédits planifiés (7,2 milliards de dinars libyens) iront au secteur « Industrie et Mines ».

Certes les financements accordés par la Banque pour l'Industrie et la Construction, particulièrement aux branches « alimentation » et « bâtiment », contribueront à maintenir — voire à développer — un secteur industriel local; néanmoins l'apport principal sera extérieur et intéressera les branches nouvelles de la chimie et de la métallurgie, notamment grâce aux projets industriels étudiés par les organismes public libyens (IRC et GNOI) (4).

De la même façon, de nombreux projets agricoles (5) ont été étudiés par des bureaux d'études étrangers; leur réalisation est en voie d'achèvement et le fonctionnement normal de ces projets devrait se situer au cours de l'actuel plan quinquennal.

Enfin et pour couronner cet édifice, une projection économique totale de la Libye jusqu'à l'an 2000 sera effectuée par des bureaux d'étude; ce projet visera à établir sur le papier dans un premier temps, l'implantation optimale des moyens de production économiques et sociaux de la Libye future.

L'analyse du processus libyen de développement économique amène une réflexion. En effet, on est en droit de penser que le transfert technologique qui est en train de s'opérer le sera de façon limitée: il répondra uniquement à la définition des techniciens — transport de moyens de production d'un pays à un autre — sans satisfaire aux conditions réelles d'un transfert technologique.

Cependant, et c'est ici que l'originalité de la démarche des pays producteurs de pétrole apparaît, le pendant au simple transport de moyens de production, c'est-à-dire la formation, l'adaptation de l'environnement aux conditions nouvelles, etc. sera apporté par le *pays receveur*.

En conséquence, dans notre deuxième partie, nous nous pencherons sur l'aspect le plus important de cette entreprise, la formation.

De ce fait le problème classique est transformé et devient le suivant: est-ce que les pays producteurs de pétrole, demandeurs de technologie,

(4) IRC : Industrial Research Center. GNOI : General National Organization for Industry.

(5) Voir la liste détaillée dans « La politique agricole libyenne », AAN, 1975, CNRS.

produiront tous les éléments requis et nécessaires à l'insertion de ces technologies chez eux.

II. — LA FORMATION EN LIBYE : UN ÉLÉMENT-CLÉ DU DÉVELOPPEMENT EN COURS

Il est possible de séparer l'analyse en deux parties distinctes : la première concerne la formation actuelle pratiquée dans l'industrie et dans l'agriculture; la seconde s'attache à la formation théorique.

2.1. LA SITUATION DE LA FORMATION « PRATIQUE »

Nous entendons par là l'état statistique de la population libyenne active employée dans les secteurs économiques, qui sont et seront amenés à fournir le personnel qualifié qui fera fonctionner les machines et les techniques importées pour l'agriculture et l'industrie.

2.1.1. *La population libyenne active dans le secteur agricole.*

Évaluée à 29,5 % de la population active totale (soit 183 000 actifs sur 631 000 actifs dénombrés lors du recensement de 1973), elle comprend un mélange anachronique d'une paysannerie arriérée et traditionnelle en voie de disparition, et d'un paysannat moderne qui tend à prendre le pas sur la première, notamment grâce aux actions de colonisation (projets irrigués, etc.) ou de modernisation.

La politique libyenne en matière agricole visant à intensifier et à moderniser le secteur primaire, afin d'arriver à une autonomie du pays sur le plan alimentaire, on comprend que le recours aux « technologies intermédiaires » a été délibérément évité, même si « il est reconnu que des réalisations faisant appel à des techniques de pointe à gros coefficient de capital, même si elles se révèlent viables, ne jouent pas plus le rôle espéré de « pôles de développement » qu'elles n'assurent l'emploi (6).

En effet comme on l'a déjà noté, le pari engagé est celui de placer la Libye dans le club des pays avancés, en tenant compte de la contrainte « temps » et au moyen de l'intégration dans cette vie « moderne » de sa population.

(6) M. Cépède, in *Mondes en Développement*, n° 14, 1976, ISMEA.

Cependant en 1985, en considérant que le secteur primaire absorbera 30 % (au maximum) des 800 000 actifs disponibles, soit 240 000, il sera difficile de satisfaire la demande correspondante; en effet d'ici la même date 1 150 000 ha seront mis en valeur pour les seules cultures céréalières, ce qui représente environ 345 000 actifs supplémentaires, sans tenir compte des besoins des branches « élevage » et « fruitiers », et en supposant de plus que les actifs actuels seront correctement formés et que l'environnement correspondant en général aux techniques de pointe sera fourni.

2.1.2. *La situation dans le secteur industriel.*

De cette analyse seront exclus le secteur « construction » (85 000 actifs en 1973 soit 13,8 % du total) considéré comme un secteur de transition, le secteur « commerce et transports » (56 000 actifs en 1973 soit 9 % du total); par contre les 40 500 actifs (soit 6,5 % du total) employés dans un secteur industriel composé également d'un mélange hybride des restes d'une industrie artisanale en déclin et d'une industrie moderne en voie de création, constituent-ils une force de travail et une base suffisante pour réaliser les tâches impressionnantes auxquelles ils seront, en partie, destinés ?

Or, sans même totaliser le nombre d'emplois nouveaux et de toutes catégories à pourvoir d'ici 1985, afin de faire fonctionner les projets industriels qui seront créés d'ici là (métallurgie à Misuratah, extraction du minerai de fer à Brak, industries agro-alimentaires, raffineries, etc.) il est probable que le pays receveur de technologie ne sera pas en mesure de l'utiliser totalement, en ce qui concerne les seules *ressources nationales en main-d'œuvre*, même si dans le domaine de la formation un effort considérable est déjà et sera accompli dans les prochaines années.

2.2. — LES PROMESSES DE L'ENSEIGNEMENT LIBYEN : UNE VOLONTÉ SANS ÉQUIVOQUE DE FORMATION PRATIQUE DE LA POPULATION SCOLARISABLE

2.2.1. *Les possibilités de l'enseignement classique :*

Il est intéressant de se pencher tout d'abord sur les possibilités offertes par l'enseignement primaire et secondaire; d'après le Ministère de l'Éducation, le nombre d'élèves serait le suivant, pour l'année 1973-74.

Cycle primaire : (de 6 à 11 ans)

87 750 élèves en première année (dont 50 % de filles).

57 183 élèves en dernière année (dont 35 % de filles).

Cycle intermédiaire : (12 à 14 ans)

39 485 élèves en première année (dont 25 % de filles).
14 125 élèves en dernière année (dont 28 % de filles).

Cycle secondaire : (15 à 17 ans)

5 410 élèves en première année (dont 20 % de filles).
3 610 élèves en dernière année (dont 16 % de filles).

Il est certain que dans les années à venir, la réalisation des objectifs élevés de scolarisation choisis par le Gouvernement libyen (95 % des enfants âgés de 6 à 11 ans, 90 % des enfants âgés de 12 à 14 ans) devrait contribuer à élargir la base potentielle et future de l'encadrement libyen.

Enseignement supérieur :

Il est dispensé dans deux universités :
Benghazi (Sciences Sociales et, depuis 1974, Ecole d'Ingénieurs),
Tripoli (Lettres et Ecole d'Ingénieurs),
et il a concerné 12 000 étudiants environ, au cours de l'année scolaire 1974-75;

<i>Année Scolaire</i>	<i>Nombre total d'étudiants</i>	<i>dont ingénieurs</i>
68/69	3 001	354
69/70	5 563	427
70/71	5 172	605
71/72	6 291	704
72/73	8 240	754
73/74	9 590	869
74/75	12 000 (estim.)	1 050

On peut estimer que, si le chiffre des étudiants ingénieurs devrait un peu plus que doubler dans les 10 années à venir, le nombre d'ingénieurs diplômés dans cette décade devrait se situer à un peu moins de 2 000.

2.2.2. L'Enseignement technique.

Dans ce domaine vital pour l'industrie libyenne, un effort non négligeable a été entrepris. En plus des centres d'apprentissage de Tripoli et Benghazi (3 500 ouvriers qualifiés devraient être formés au cours de la décade 1975-85) et des instituts « polytechniques » (Zanzur en Tripolitaine, El Beida en Cyrenaïque; un peu moins de 2 000 ouvriers devraient être formés d'ici 1985 dans les spécialités aussi variées que : « mécanique automobile », « électricité » etc.), la création de nouveaux instituts et la formation « sur le tas » devraient approvisionner le marché extensible des professions techniques.

Dans le domaine agricole, de nouveaux instituts sont créés depuis peu

et à un rythme accéléré : à Al Marj (Cyrénaïque), Sebha (Fezzan), extension de celui d'Al Ghairan, à Gharian etc.; on ajoutera les 150 techniciens en mécanique agricole qui seront formés d'ici 1985.

Ce tableau sur la situation de la formation en Libye fait apparaître l'effort notoire engagé par les autorités libyennes, même si dans certains domaines (agriculture), d'aucuns pourront regretter la lenteur et le retard de la formation des « nouveaux paysans », par rapport à la mise en place rapide des projets.

Par ailleurs, il met l'accent sur la faiblesse quantitative, inévitable dans les conditions actuelles, de « l'approvisionnement » de l'économie future en cadres et techniciens; de ce fait les transferts de technologie, stricto sensu, ne trouveront peut-être pas l'environnement humain nécessaire à leur réalisation effective et optimale.

III. — UN ESSAI D'APPRÉCIATION DES EFFORTS RÉALISÉS

Il serait ambitieux de prétendre émettre un jugement catégorique sur la situation libyenne actuelle et future en matière de transferts technologiques.

Par contre il est possible de mettre en valeur certains faits et propositions qui peuvent aider ou contrarier la politique poursuivie.

3.1. — LA « CAPITALISATION » DE LA LYBIE CONSTITUE L'UNE DES CONDITIONS FAVORABLES AU TRANSFERT TECHNOLOGIQUE, ÉTANT DONNÉES LES CONTRAINTES QUE LES DIRIGEANTS DE CE PAYS DOIVENT SUBIR OU SE SONT CRÉÉES

Les contraintes étant connues — le temps, l'ambition des programmes de développement —, et sachant d'autre part que les ressources financières constituent un atout majeur, l'examen des tableaux (7) joints en annexe, indique, sur une série courte mais significative (1971-74), une intensification capitalistique de l'économie libyenne.

Le rapport entre la population active et la formation brute de capital fixe, est passé de 1,6 en 1971 et ce pour toute l'économie libyenne, à 0,60 en 1974; dans le détail on remarquera que cette intensification a été la plus forte dans les secteurs « agricole » (de 3,8 en 1971 à 0,85 en 1974) et « industries » (0,7 en 1971 à 0,23 en 1974), tandis que le secteur « Education » se place en bonne position.

(7) Les chiffres de population active, qui y sont indiqués, sont inférieurs aux chiffres énoncés dans la première partie de ce texte. En effet tous les calculs effectués dans les tableaux en annexe le sont à partir des données fournies par les Comptes nationaux.

On relèvera également que en 1974, le secteur le plus intensément capitalistique est celui de l'industrie (0,23) qui devance ceux du pétrole (0,67), de l'agriculture (0,85), de l'Education (0,93), tandis que celui de la construction l'est moins (3,8).

Le second rapport faisant intervenir la population active et le produit intérieur brut (coût des facteurs) évolue de 0,29 en 1971 à 0,16 en 1974 et ce pour l'économie libyenne dans son ensemble.

Par secteurs, on remarquera tout d'abord le secteur industriel (0,85 à 0,39) et puis le secteur pétrolier (0,015 à 0,007), suivis par l'agriculture (3,8 à 2,03).

En 1974 le rapport le plus favorable appartient au secteur pétrolier (0,007) devant la construction (0,29), l'industrie (0,39) tandis que l'agriculture est le secteur dans lequel la productivité en termes de contribution par tête au produit, est la moins favorable (2,03).

Le troisième rapport formation brute de capital fixe sur PIB figure à titre indicatif pour plusieurs raisons : tout d'abord il aurait été plus intéressant d'utiliser les données concernant la valeur ajoutée à la place de celles concernant le PIB.

Ensuite, comme il a été rappelé (8), un investissement ne produit ses effets sur la production qu'à partir d'un certain nombre d'années suivant sa réalisation (4 selon B. Horvat).

Ces quelques rapports contribuent à mettre en évidence « l'intensité capitalistique » croissante de l'économie libyenne.

Dangereuse dans certains cas, notamment en pays sous-développé, elle constitue dans le cas libyen l'une des conditions de base du choix de *développement* de ce pays; par contre il existe d'autres conditions de *réussite* du développement.

Parmi ces conditions, celle concernant la main-d'œuvre semble la plus contraignante.

3.2. — LA MAIN-D'ŒUVRE : SA QUANTITÉ ET SA QUALITÉ POURRAIENT CONSTITUER DES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT

Comme nous l'avons déjà indiqué, il n'est pas certain que les disponibilités futures en main-d'œuvre de différentes catégories suffisent aux programmes ambitieux de développement. En outre son adaptabilité aux technologies adoptées constituera un test décisif pour le bon fonctionnement de la nouvelle économie.

Certes des aménagements pourront voir le jour — importation de main-d'œuvre qualifiée, usines « produit en main » au lieu de « clé en main » — mais ils ne constitueront que des palliatifs, à moins qu'une adaptation des

(8) Y. Gazzo, « Monnaie et développement dans les pays producteurs de pétrole ».

objectifs de développement (ralentissement du taux de développement ou à l'opposé immigration massive) bouleverse les schémas actuels, et ne modifie en conséquence les pressions que doit subir la variable « transfert de technologie » afin de transformer les progrès horizontaux (9) (accumulation) en progrès verticaux (dynamique du développement).

Yves GAZZO.

(9) Par emprunt au structuralisme (cf. Levi STRAUSS : « Race et Histoire »).

ANNEXE I
1971 - 74 (*)

Rapports entre
population active (L) et formation brute de capital fixe (FBCF) (1)
(en 000 LD)
population active (L) et produit intérieur brut (PIB) (2)
formation brute de capital fixe et produit intérieur brut (PIB) (3)
dans quelques secteurs intéressants.

	1971			1972			1973			1974		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Agriculture, Forêts et Pêches	3,8	3,8	1,02	3,4	2,93	0,87	1,60	2,15	1,32	0,85	2,03	2,38
Pétrole, gaz naturel et mines	0,48	0,015	0,03	0,46	0,015	0,03	0,45	0,013	0,03	0,67	0,007	0,01
Industrie Manufacturières	0,7	0,85	1,22	0,42	0,63	1,5	0,34	0,51	1,48	0,23	0,39	1,71
Construction	4,9	0,46	0,10	4,60	0,36	0,08	3,9	0,33	0,09	3,8	0,29	0,08
Education	2,5	0,82	0,33	1,3	0,67	0,51	1,0	0,64	0,63	0,93	0,54	0,58
Autres	1,2	0,46	0,38	0,81	0,43	0,53	0,65	0,40	0,63	0,43	0,80	0,69
Total	1,6	0,29	0,18	1,1	0,28	0,25	0,85	0,25	0,29	0,60	0,16	0,26

Source : calculs de l'auteur

- (*) Les chiffres de valeur ajoutée n'étant pas disponibles, nous avons utilisé à leur place, le PIB, moins représentatif.
 Nous n'avons pas repris les années antérieures à 1971 pour une question d'homogénéité des données de la comptabilité nationale libyenne.

ANNEXE II
1971 - 74

- (a) *La population active* (milliers).
 (b) *La formation brute de capital fixe* (prix courants en milliers dinars).
 (c) *Le produit intérieur brut* (coût des facteurs en milliers dinars).

	1971			1972			1973			1974		
	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)
Agriculture, Forêt et Pêches	127,0	33 550	33,0	127,7	37 948	43,6	129,0	79 402	60,0	131,4	154 137	64,7
Pétrole, Gaz naturel et Mines	14,2	29 696	929,7	14,4	31 181	925,4	15,3	34 174	1 136,8	16,3	24 370	2 389,4
Industries Manufacturières	21,4	30,557	25,1	22,9	54 922	36,6	25,9	75 204	50,8	29,3	127,280	74,5
Construction	56,7	11 495	116,8	66,6	14 500	182,8	87,4	22 375	261,2	118,1	31,090	401,6
Commerce, Restaurants et Hôtels	32,5	4 286	75,6	35,7	4 500	95,8	39,3	5 564	124,8	44,0	5 370	184,2
Transport et Communication	38,4	38 146	87,2	41,7	65 169	100,5	45,0	87 123	129,3	48,8	145 805	192,9
Finances, Assurances, et "affaires"	6,0	200	29,4	6,1	75	37,2	6,5	180	51,6	7,0	200	80,6
Services Publics (à l'exception de l'Education et de la Santé)	57,3	29 981	135,4	59,4	29 144	147,8	63,6	37 820	158,0	68,1	68 304	249,5
Education	38,0	15 191	46,6	40,9	30 759	60,7	45,8	45 581	71,8	51,5	55 827	95,4
Services de Santé	20,1	4 938	22,0	21,0	17 822	26,9	23,5	21 520	31,7	26,5	19 510	38,5
Autres	47,4	89 888	85,7	51,6	150 601	95,7	60,0	227,289	106,3	66,2	372 463	137,0
Total	459,0	287 908	1 586,5	488,0	436 621	1 753,0	538,1	636 242	2 182,3	607,2	1 004 356	3 908,3
Libyens	395,0			407,0				419,7		437,4		
non Libyens	64,0			81,0			118,4		169,8			

Source : d'après les comptes nationaux (RAL)